



câmp de jour



**Guide
aux
parents**

Notre MISSION

Centre communautaire
Saint-Charles

Les planifications établies de façon hebdomadaires contribuent à favoriser le développement social, moteur et cognitif des jeunes de 4 à 12 ans. Dans un cadre sécuritaire, structuré et stimulant, les enfants pourront participer à des activités sportives, artistiques, culinaires, scientifiques et socioculturelles variées et dynamiques. Le tout à l'intérieur d'une expérience de groupe visant le respect de soi, des autres et de l'environnement et ce dans un contexte de vacances.



Notre ÉQUIPE du camp

Nos animateurs ont la Certification DAFA (Diplôme d'aptitudes aux Fonctions d'Animateur) reconnu par le CQL (Conseil Québécois du Loisir). Nos accompagnateurs ont la Certification en accompagnement en camp de jour offert par ARLPH (Association régionale de loisir pour personnes handicapées). Tous détiennent une formation secouriste « Soins aux enfants » RCR/DEA de la Croix-Rouge. Les antécédents judiciaires sont vérifiés pour l'ensemble de notre personnel. Ils ont pour la plupart plusieurs années d'expérience en animation au CCSC. La majorité étudie en enseignement, éducation à la petite enfance, psychologie ou autre domaine connexe.



ÂGE REQUIS POUR PARTICIPER AU CAMP DE JOUR (4 à 12 ans)

4 ans : Votre enfant doit être inscrit à la maternelle en septembre.
(5 ans au 30 septembre)

12 ans : Votre enfant doit être inscrit en secondaire 1 en septembre.

Voici trois règles de vie qui résument bien notre camp.

Le CCSC se réserve le droit de refuser un enfant si le parent ne collabore pas.



Les FINANCES

MODE DE PAIEMENT ET DE REMBOURSEMENT

Les modes de paiement acceptés sont le virement bancaire, le débit préautorisé ainsi que la carte de crédit (Visa ou Mastercard).

Il est possible d'effectuer le paiement en trois versements par carte de crédit ou débit préautorisé lors de l'inscription, selon l'échéancier suivant : 20 avril, 20 mai et 19 juin. Le solde complet du camp doit être acquitté au plus tard le 19 juin.

Toute demande de remboursement, partiel ou complet, entraînera des frais d'administration d'un minimum de 50 \$ par enfant. Nous vous invitons à consulter la politique d'annulation pour plus de détails.

En cas d'expulsion, un remboursement au prorata des journées non utilisées sera effectué. Pour les sorties, un délai d'annulation de sept (7) jours est requis afin d'obtenir un remboursement complet.

REÇU FRAIS DE GARDE

Les reçus d'impôt pour frais de garde seront émis en février. Nous vous invitons à vérifier que votre numéro d'assurance sociale (NAS), votre adresse ainsi que le pourcentage de répartition entre les parents sont bien inscrits et exacts à votre dossier. En cas de déménagement ou de changement d'information, il est de votre responsabilité de nous en aviser afin que les corrections soient effectuées. Veuillez noter qu'à compter du 1er janvier, toute modification apportée au relevé 24 entraînera des frais d'administration de 25 \$.

Une JOURNÉE au camp

Centre communautaire
Saint-Charles

L'accueil et les fins de journée se déroulent toujours au pavillon Ferme des Voltigeurs.



- 6:45 à 9:00 | Service de garde, arrivée progressive des enfants.
- 9:00 | Rassemblement terrain de balle, work-out, etc
- 9:15 | Prise des présences et début des activités.
- 9:30 à 10:00 | Période de collation
- 10:00 à 11:15 | Animation
- 11:15 à 12:30 | Période de dîner (variable selon le groupe de l'enfant)
- 12:30 à 14:30 | Animation
- 14:30 à 15:00 | Collation
- 15:00 à 16:00 | Animation
- 16:00 | Service de garde
- 17:30 | Fermeture

Veillez prendre note que nous n'effectuons aucun appel en cas d'absence. Il est de la responsabilité des parents de s'assurer que leur enfant est bien arrivé au Centre. Si vous devez venir chercher votre enfant entre 9 h et 16 h, veuillez-vous présenter au Pavillon des Voltigeurs – bureaux administratifs et prévoyez un délai de 10 à 15 minutes. Il est également interdit aux parents de circuler à l'intérieur du Centre.

Le SERVICE DE GARDE **AM** **PM** 6h45 à 8h45 16h15 à 17h30

Le matin, la personne à l'accueil vous indiquera l'endroit où votre enfant doit se présenter. Veuillez-vous assurer qu'il soit habillé en fonction des conditions météorologiques.

Pour récupérer votre enfant, vous devrez vous rendre au point de rencontre extérieur et vous adresser à la personne responsable du service de garde. Les enfants autorisés à quitter à pied recevront, au début du camp, une étiquette qui sera apposée sur leur boîte à lunch.

Si votre enfant fréquente le service de garde sans y être inscrit, un coupon vous sera remis par la responsable et des frais de 10 \$ par période (matin ou après-midi) seront appliqués.

Dès 8 h 45, les enfants non-inscrits pourront toutefois intégrer leur groupe sans frais. En fin de journée, ils pourront demeurer sur place jusqu'à 16 h 15 sans frais supplémentaires.

Si votre enfant doit quitter plus tôt ou partir avec une personne autre que celles autorisées au formulaire d'inscription, vous devez nous en aviser par écrit. Veuillez indiquer la date concernée, le nom de votre enfant ainsi que votre signature.

Tout départ après 17 h 30 entraînera des frais additionnels de 10 \$ par tranche de 15 minutes entamée (par exemple, une arrivée à 17 h 50 entraînera des frais de 20 \$).

Le Charly Express présente l'horaire détaillé de la semaine. Nous vous invitons à le consulter régulièrement afin de rester informés des sorties prévues, des activités spéciales et de toute information importante à ne pas manquer.

Vous retrouverez le Charly express :

- Sur le groupe Facebook : Info camp de jour St-Charles
- Sur notre site web www.ccscharles.ca
- Sur le tableau du service de garde.



Les DÎNERS

Il est obligatoire que chaque enfant apporte une boîte à lunch ainsi qu'une gourde d'eau, toutes deux clairement identifiées. N'oubliez pas d'y inclure les ustensiles nécessaires. Les lunchs froids sont à privilégier; toutefois, des micro-ondes sont mis à la disposition des enfants.

Nous vous rappelons l'importance de consulter le **Charly Express** chaque semaine. Il peut arriver que le groupe de votre enfant dîne en pique-nique à l'extérieur.

Pour des raisons de sécurité, il est strictement interdit d'apporter au camp des aliments contenant des noix et/ou des arachides. Lors des dîners spéciaux, si votre enfant présente des restrictions alimentaires, nous vous demandons de lui fournir un repas adapté.

Les VÊTEMENTS

Pour le confort et la sécurité de votre enfant, seules les espadrilles ou les sandales de sport bien ajustées sont autorisées. **Les sandales de type « gougounes » sont interdites.** Si votre enfant porte des Crocs, la courroie arrière (languette) doit être utilisée.

Veillez-vous assurer que votre enfant soit habillé adéquatement en fonction de la température afin qu'il puisse participer confortablement aux activités et aux sorties. Il est OBLIGATOIRE de prévoir des vêtements de rechange, particulièrement pour les plus jeunes. Afin de faciliter le transport de ses effets personnels, il est recommandé de fournir à votre enfant un sac à dos qu'il peut porter lui-même. Il est également fortement suggéré d'identifier tous ses vêtements.

OBLIGATOIRE

Il doit avoir à TOUS les JOURS, dans son sac bien identifier :

Maillot de bain

Bouteille d'eau

Serviette de plage

Vêtement de rechange

Section SANTÉ

Centre communautaire
Saint-Charles

Si votre enfant doit prendre un médicament durant les heures du camp ou s'il possède un Epipen, vous devez obligatoirement remplir le formulaire d'autorisation prévu à cet effet. Sans cette autorisation écrite, aucune médication ne pourra être administrée.

Pour fréquenter le camp de jour, votre enfant doit être autonome quant à son hygiène personnelle.

Par respect pour les autres participants, votre enfant doit demeurer à la maison s'il présente l'un des symptômes suivants : fièvre, diarrhée, vomissements au cours des 24 dernières heures ou toute maladie infectieuse.

Note : Si votre enfant devient malade ou trop fatigué au cours de la journée, un membre de l'équipe communiquera avec vous afin qu'une personne autorisée vienne le chercher.



La CRÈME solaire

Nous vous demandons d'appliquer de la crème solaire à votre enfant avant son arrivée au camp le matin. La crème solaire est fournie pendant les heures du camp. Les enfants seront crémés à partir de 9h30. Nous utilisons une crème qui est non grasseuse, séchage rapide, résistante à l'eau et sans parfum. Elle offre une protection contre les effets nocifs des rayons UVA ET UVB et contient de l'aloès hydratant et vitamine E.

Chandail de camp

Un chandail de camp de jour est fourni à tous les enfants inscrits pour une période de trois semaines et plus. Il est remis lors de la première journée de présence de votre enfant. Le chandail doit obligatoirement être identifié au nom de l'enfant.

Sorties et activités spéciales

Veillez prendre note des heures de départ et de retour des sorties et vous assurer de les respecter. Le camp de jour ne peut être tenu responsable si un enfant n'est pas présent au moment du départ ou s'il n'a pas son chandail de camp; dans ces situations, aucun remboursement ne sera accordé. **Pour toutes les sorties, à l'exception de la piscine, le port du chandail du camp de jour est obligatoire.** Si vous souhaitez inscrire votre enfant à une sortie après le début du camp, vous devez vous présenter à la réception du centre afin d'effectuer l'inscription et le paiement. L'équipe de gestion se réserve le droit de refuser la participation d'un enfant à une sortie en cas de problèmes de comportement ou de non-coopération. **Enfin, l'argent de poche n'est pas autorisé lors des sorties.**

Sorties PISCINE

Centre communautaire
Saint-Charles

Pour les sorties à la piscine publique, il est obligatoire de remplir le questionnaire d'habileté aquatique afin que votre enfant puisse y participer. Lors de l'inscription, vous devez déterminer le niveau d'habileté de votre enfant. Un bracelet correspondant à la couleur choisie lui sera remis et devra être porté lors de la sortie.

BRACELET BLEU

Aucune restriction.

BRACELET VERT

L'enfant porte une aide-flottante. (L'aide-flottante que vous avez gonflé et apporté de la maison)

BRACELET JAUNE

L'enfant demeure dans la partie peu profonde.

BRACELET ROUGE

L'enfant porte une veste de flottaison (VFI) qui sera fourni par le Réseau Aquatique Drummond.

Si vous souhaitez modifier votre choix, vous devez compléter et signer un nouveau formulaire disponible sur notre site Internet ou à la table d'accueil. Le formulaire doit ensuite nous être remis au minimum une semaine avant la tenue de l'activité.



bonne nouvelle

Notre stationnement n'est pas une piste de course! S.V.P. ralentissez, ce sont vos enfants!

Afin de rendre notre stationnement sécuritaire pour vos enfants, nous vous demandons de respecter les flèches de circulation. **PRENDRE NOTE QU'IL EST STRICTEMENT INTERDIT D'IMMOBILISER VOTRE VOITURE DEVANT L'ENTRÉE AFIN D'Y DÉPOSER VOTRE ENFANT.** Par mesure de sécurité, vous devez vous stationner. Merci de votre collaboration.

Vous avez des commentaires ou des suggestions?

Afin de bien répondre aux besoins de tous, nous vous invitons à compléter le formulaire d'évaluation à la fin de l'été. Vos commentaires constructifs nous sont précieux et nous permettent d'améliorer continuellement notre offre de service. Nous vous encourageons également à communiquer avec nous directement avant de publier des commentaires sur les réseaux sociaux.

Merci de votre collaboration et toute l'équipe vous souhaite un excellent été en notre compagnie. Nous vous remercions de la confiance que vous accordez au camp de jour St-Charles.

Nos mesures DISCIPLINAIRES



Si votre enfant présente un comportement inadéquat des mesures disciplinaires seront appliquées. La sécurité des enfants et de l'équipe est notre priorité. Le CCSC se réserve le droit de refuser un enfant si le parent ne collabore pas.

CATÉGORIES	COMPOTEMENTS	ÉTAPES DE SANCTIONS
NUIT À L'ANIMATION ET AU FONCTIONNEMENT	Rester à l'écart, ne pas suivre le groupe, ne pas participer, déranger le groupe, utiliser un ton et un langage inappropriés, non-respect du code de vie.	1 : Avertissement verbal. 2 : 2e avertissement verbal et fiche de réflexion. 3 : 3e avertissement verbal, 1er rapport de comportement à signer aux parents. 4 : Retrait de l'enfant de son groupe et rencontre avec l'intervenant. 2e rapport de comportement à signer aux parents. 5 : Retrait de l'enfant de son groupe et rencontre avec l'intervenant. 3e rapport de comportement à signer aux parents. Une rencontre sera alors prévue avec les parents pour déterminer les actions à prendre. Suspension immédiate plus une journée complète. 6 : Retrait de l'enfant de son groupe par l'intervenant et suspension à déterminer selon le comportement et la collaboration.
PORTE ATTEINTE À L'INTÉGRITÉ ET/OU LA SÉCURITÉ	Intimider/humilier, comportement vulgaire, cracher, insulter, pincer, pousser, chamailler, briser du matériel, vol, manquement aux règles de sécurité.	1 : Retrait de l'enfant de son groupe et rencontre avec l'intervenant. Fiche de réflexion à signer aux parents. 2 : Retrait de l'enfant de son groupe et rencontre avec l'intervenant. 1er rapport de comportement à signer aux parents. (aucune suspension) 3 : Retrait de l'enfant de son groupe et rencontre avec l'intervenant. 2e rapport de comportement à signer aux parents. Une rencontre sera alors prévue avec les parents pour déterminer les actions à prendre. Suspension immédiate plus une journée complète. 4 : 3e rapport de comportement. Retrait de l'enfant de son groupe par l'intervenant et suspension à déterminer selon le comportement et la collaboration.
EXTRÊME INCONDUITE	Fuguer, faire une crise majeure qui met en danger sa propre sécurité ou/et celle des autres, geste de violence envers les autres et/ou les responsables.	1 : Retrait de l'enfant de son groupe par l'intervenant, 1er rapport de comportement à signer aux parents et rencontre. Suspension immédiate plus une journée complète. 2 : 2e rapport de comportement. Retrait de l'enfant de son groupe par l'intervenant Suspension immédiate plus trois (3) jours complets. 3 : 3e rapport de comportement. Retrait de l'enfant de son groupe par l'intervenant Suspension immédiate plus cinq (5) jours complets. 4 : Retrait définitif de l'enfant pour l'été.